

APRIL ENTREPRISE LANCE UN DISPOSITIF DÉDIÉ À LA SANTÉ MENTALE DES SALARIÉS POUR SES CLIENTS ENTREPRISE

Lyon, le 14 juin 2021 - APRIL Entreprise, courtier spécialiste de l'assurance collective (Santé, Prévoyance, Retraite) du groupe APRIL, complète son offre de protection sociale et propose à ses entreprises clientes de mettre en place un dispositif dédié à la santé mentale de leurs salariés. Dans un contexte d'accroissement des risques psychosociaux, avec plus d'1 salarié sur 3 déclarant être dans un état dépressif nécessitant un traitement¹, APRIL Entreprise s'appuie sur un partenaire expert, la start-up teale, pour compléter son dispositif.

Déjà fortement engagé en faveur de la réduction des risques psychosociaux et de la mise en œuvre d'une vraie stratégie de QVT dans les entreprises, APRIL Entreprise déploie depuis plusieurs années la solution For Me by APRIL auprès de ses clients. Ce dispositif accompagne les plus de 40 000 salariés bénéficiaires à 3 niveaux : soutien social, soutien psychologique et soutien à la vie quotidienne en cas d'immobilisation et d'hospitalisation.

Aujourd'hui, APRIL Entreprise le complète en s'associant à teale, l'une des premières start-up de la psytech française qui propose d'offrir aux organisations et à leurs salariés un nouvel outil digital pour prendre soin de leur santé mentale au quotidien. Grâce à cette application de soutien psychologique personnalisé, les utilisateurs bénéficient d'un programme et d'un accompagnement personnalisé, en toute confidentialité.

“ APRIL Entreprise est fière de poursuivre son engagement en faveur du bien-être au travail et de la santé des salariés. Dans le contexte de crise sanitaire et sociale que nous connaissons, APRIL Entreprise s'engage ainsi à donner à ses entreprises clientes tous les moyens pour piloter, prévenir et accompagner leur politique de protection sociale. Agir pour la bonne santé mentale est une mission d'avenir qu'APRIL Entreprise considère comme un réel levier de performance pour demain. ”

Loïc MARIE, directeur d'APRIL Entreprise

À propos du groupe APRIL

APRIL est le leader du courtage grossiste en France avec un réseau de 15 000 courtiers partenaires. Les 2 300 collaborateurs d'APRIL ont l'ambition de proposer à leurs clients et partenaires – particuliers, professionnels et entreprises – une expérience remarquable alliant le meilleur de l'humain et de la technologie, en santé et prévoyance des particuliers, professionnels et entreprises, en assurance des emprunteurs, en santé internationale et en dommages de niches. A l'horizon 2023, APRIL ambitionne de devenir un acteur digital, omnicanal et agile, champion de l'expérience client et leader sur ses marchés. Le groupe APRIL opère dans 16 pays.

Contacts presse

APRIL

Mélanie Sutter | 06 43 54 66 67 | melanie.sutter@april.com

Agence JIN

Camille Billiemaz | 06 31 58 82 37 | cbilliemaz@jin.fr

Raphael Touchet | 06 17 51 52 72 | rt@jin.fr

¹ Baromètre réalisé par Opinion Way pour le cabinet Empreinte Humaine, présenté le 23 mars 2021.